

# Les spécificités du territoire Pays de la Loire



Schéma directeur ASR  
2023/2027

# Caractéristiques de la population assurée

## QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

1 032 000 personnes âgées de 60 ans et plus en 2020, soit 26.9 % de la population de la région (26.5 % en France métropolitaine) : de 24 % en Loire-Atlantique à 31 % en Vendée.

En 2070, les personnes de 65 ans et plus devraient représenter plus de 30% de la population de la région (29 % en France métropolitaine).

## HABITAT ET REVENUS

95 % des plus de 60 ans et 75 % des plus de 85 ans vivent à domicile.

Plus de 75 % des seniors ligériens sont propriétaires de leur résidence principale (65 % en France métropolitaine).

7 % des plus de 60 ans vivent au-dessous du seuil de pauvreté (10 % en France métropolitaine).

## APPROCHE TERRITORIALE DE LA FRAGILITÉ

Un indicateur mesure la fragilité sociale des retraités sur un territoire donné, à partir de 3 critères :

- l'âge (facteur de perte d'autonomie) ;
- une éventuelle pension de réversion (le veuvage est facteur d'isolement social) ;
- l'exonération ou non de la CSG (le minimum vieillesse est un facteur de précarité économique).

Ces trois critères définissent un score de fragilité du territoire : plus ce score est élevé, plus la fragilité du territoire est importante.

La région des Pays de la Loire est la moins fragile de France (score moyen de fragilité 2022 : 3.24 contre 3.45) avec toutefois des disparités départementales, notamment en Mayenne où la situation s'est fortement dégradée :

- Loire-Atlantique et Vendée 3.17
- Maine et Loire et Sarthe 3.29
- Mayenne 3.43 (3.25 en 2021)



Les 15 intercommunalités les plus fragiles de la région se répartissent comme suit :

- **Loire-Atlantique** : Nozay (3.48), Châteaubriant-Derval (3.64)
- **Maine et Loire** : Baugeois Vallée (3.55), Saumur Val de Loire (3.55), Anjou Bleu Communauté (3.64)
- **Mayenne** : Pays de Meslay-Grez (3.57), Pays de Craon (3.60), Mont des Avaloirs (3.66), Coëvrons (3.68), Ernée (3.84), Bocage Mayennais (3.91)
- **Sarthe** : Sud Sarthe (3.51), Maine Saosnois (3.58), Loir-Lucé-Bercé (3.66)
- **Vendée** : Pays de la Chataigneraie (3.58)

## ANTICIPER LE TOURNANT DÉMOGRAPHIQUE

Dans les années à venir, la génération du baby-boom dépassera l'âge de 75 ans. La population âgée de 75 à 90 ans va augmenter de 20 % d'ici 2027 au niveau national. La prévention est donc essentielle.

C'est pourquoi la Carsat Pays de la Loire va continuer à développer et approfondir l'ensemble des dispositifs de prévention de la perte d'autonomie, dans une dynamique partenariale, inter régimes et interbranches. L'Assurance retraite est un acteur essentiel pour contribuer à relever le défi du bien-vieillir.

